

Recover.
Renew.
Repeat.



Commission de Suivi de Site

Villefranche-sur-Saône (site Arnas)
13 Octobre 2023

Campine



Agenda

Historique - Présence de plomb dans les sols

Surveillance de la qualité des végétaux et sols

Gestion de l'eau sur le site VIL

Suivi des émissions diffuses (Pb) actuelles autour du site (air)

Plombémie sur le site VIL

Mises en demeure

Historique

Présence de plomb dans les sols



Historique du site d'Arnas

- 1919 Zinguerie
 - 1936 Gallometal (Zinc)
 - 1958 L'Affinerie du Cambrésis (Zinc, Plomb, Etain)
 - 1967 Penarroya (atelier de cassage de batteries, fours et affinage)
 - 1988 Penarroya fusionne avec Preussag et devient Metaleurop
 - 1999 Arrêt des activités de réduction et de l'affinage
 - 2007 Metaleurop devient Recylex
 - 2008 Obtention de la certification ISO 14001:2004
 - 2012 Travaux majeurs de reconfiguration du site
 - 2016 Classement du site en Seveso Seuil Haut
- Juillet 2022** Reprises du site (actifs cassage de batteries + actions C2P) par Campine



Présence de plomb dans les sols

Dioxines, furanes, PCB et métaux dans les sols, départements de l'Isère et du Rhône

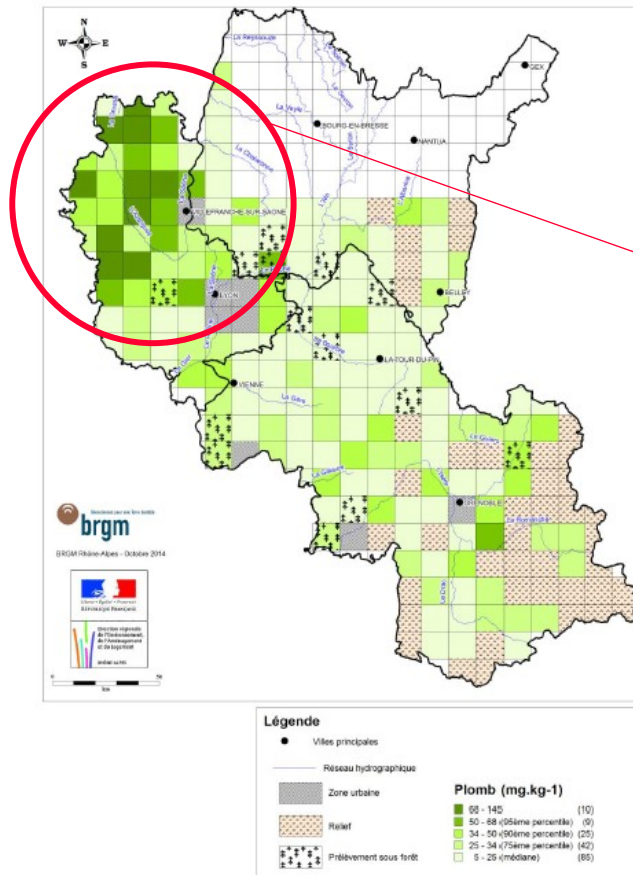


Figure 30 : Carte de répartition des concentrations en plomb

Représentation de la répartition des concentrations en plomb en zone beaujolaise

Les sols de Villefranche-sur-Saône contiennent des métaux (au minimum 50µg) voire d'avantage au N/O (environ 100µg)

Constat : le sol naturel n'est pas neutre, présence de trace de métaux dans le sol

En plus:

Activité de fonderie Metaleurop, arrêtée en 1999
(cessation confirmé par les autorités en 2002)



Obligations Recylex reprises par Campine France

Suivi de la pollution historique dans les sols autour du site



Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 26 mars 2019, une surveillance tous les 3 ans des teneurs en plomb sur les sols superficiels est réalisée en périphérie de l'usine CAMPINE (ex-RECYLEX) localisée à Arnas (69).

Réalisation d'une campagne de prélèvements des sols pour le 2020-2022 fait par GINGER BURGEAP :

- Campagne n°1 : Réalisée du 02 au 04 février 2022. (48)
- Campagne n°2 (complémentaire) : A la demande de CAMPINE et de la DREAL réalisée le 07 décembre 2022 (19)

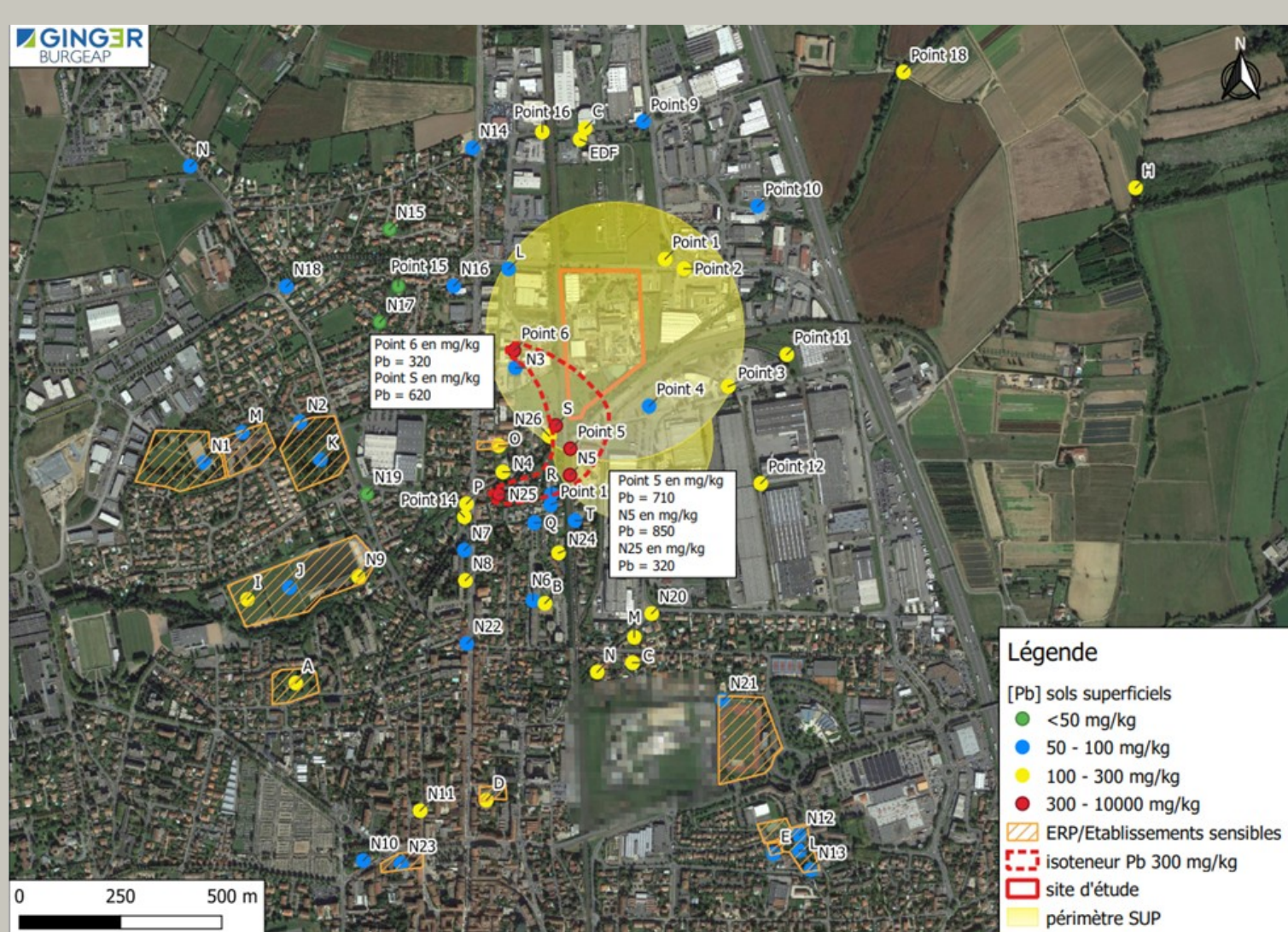
Interprétation:

- des concentrations en plomb comprises entre 100 et 300 mg/kg MS, correspondent à un seuil de vigilance,
- une concentration d'exposition en plomb dans les sols de 300 mg/kg MS correspond avec une ALERTE ou il pourrait avoir une influence sur la plombémie.





GINGER
BURGEAP



Légende

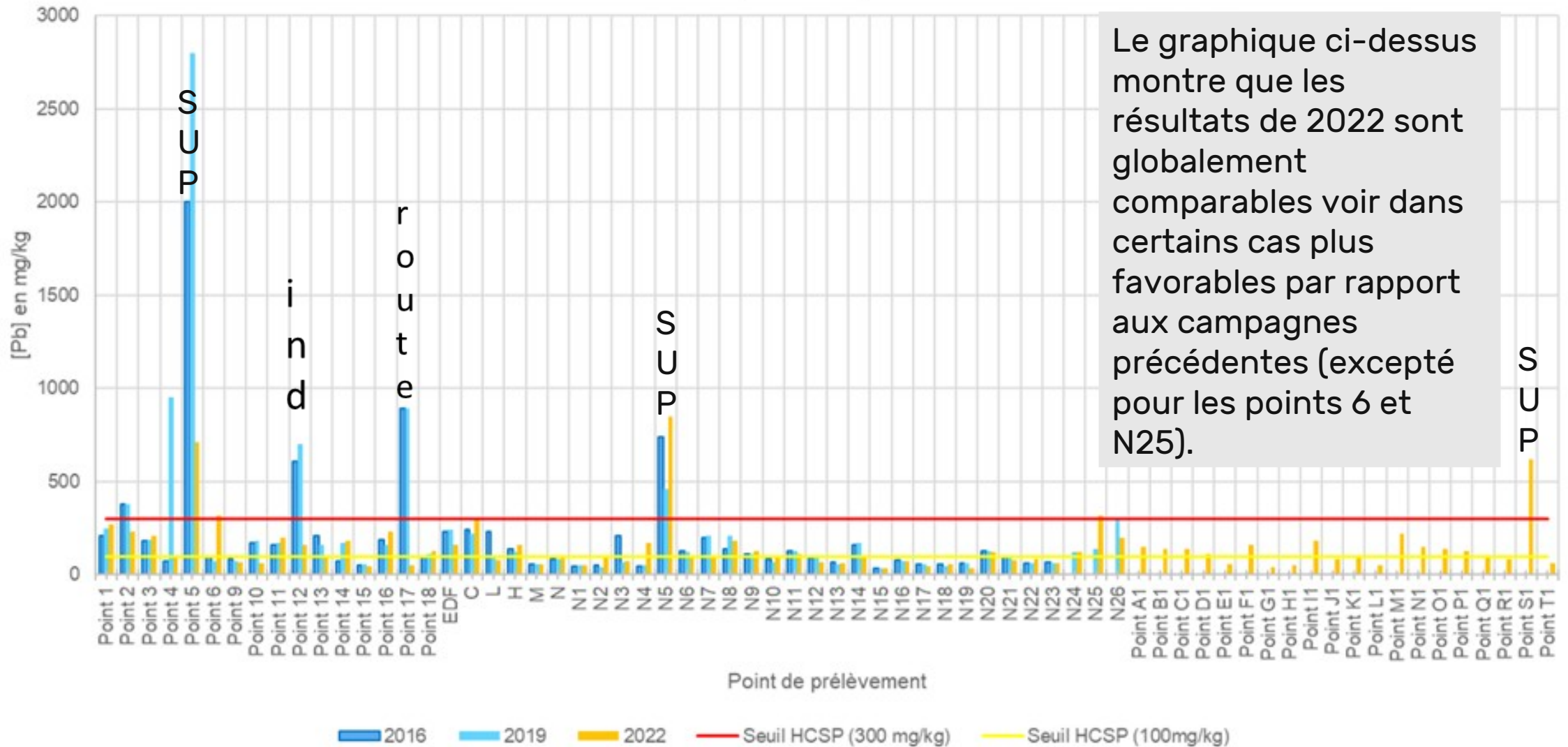
- [Pb] sols superficiels
- <50 mg/kg
- 50 - 100 mg/kg
- 100 - 300 mg/kg
- 300 - 10000 mg/kg
- ▨ ERP/Etablissements sensibles
- ▭ isoteneur Pb 300 mg/kg
- ▭ site d'étude
- ▭ périmètre SUP

Résultats 2022



Evolution

Evolution de la concentration en plomb à proximité de l'usine CAMPINE



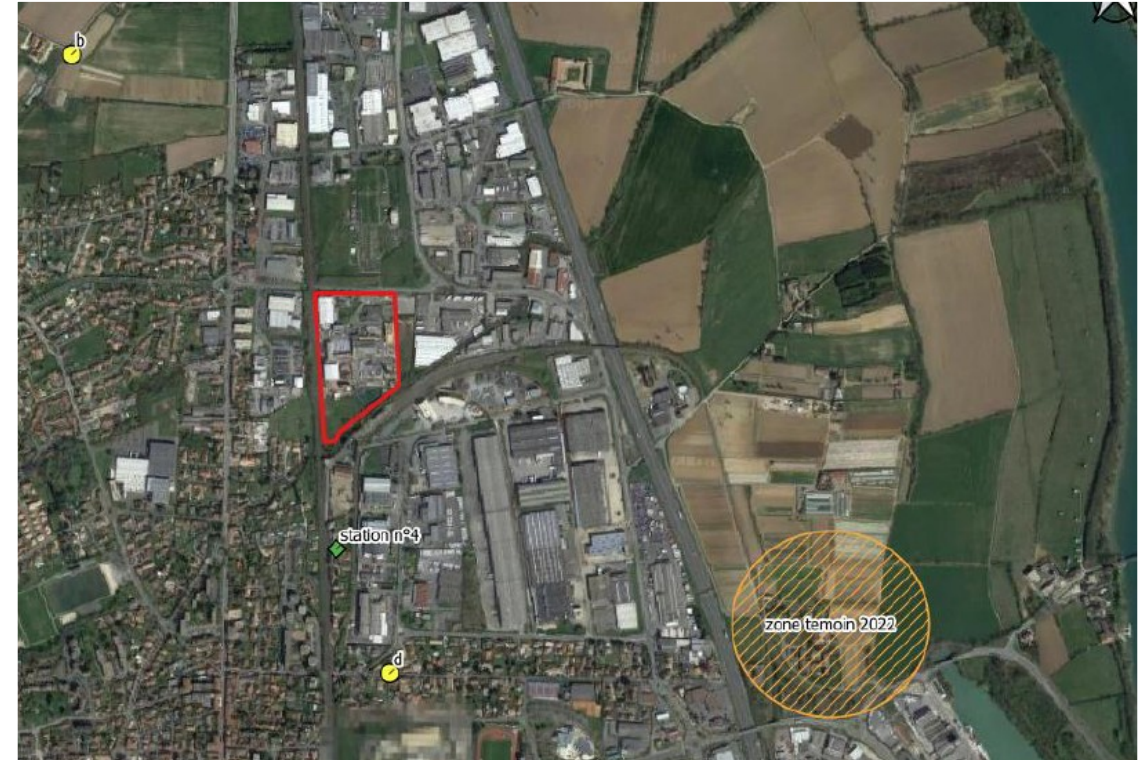
Surveillance de la qualité des végétaux et sols



Campagne 9/08/2023

- Prestataire : BURGEAP
- Campagne établie chaque année
- 3 jardins (b/d/e)
 - Pas de nouveau dépassement
 - Sol chargé entre 100 et 300mg/kg pour un jardin (historique)

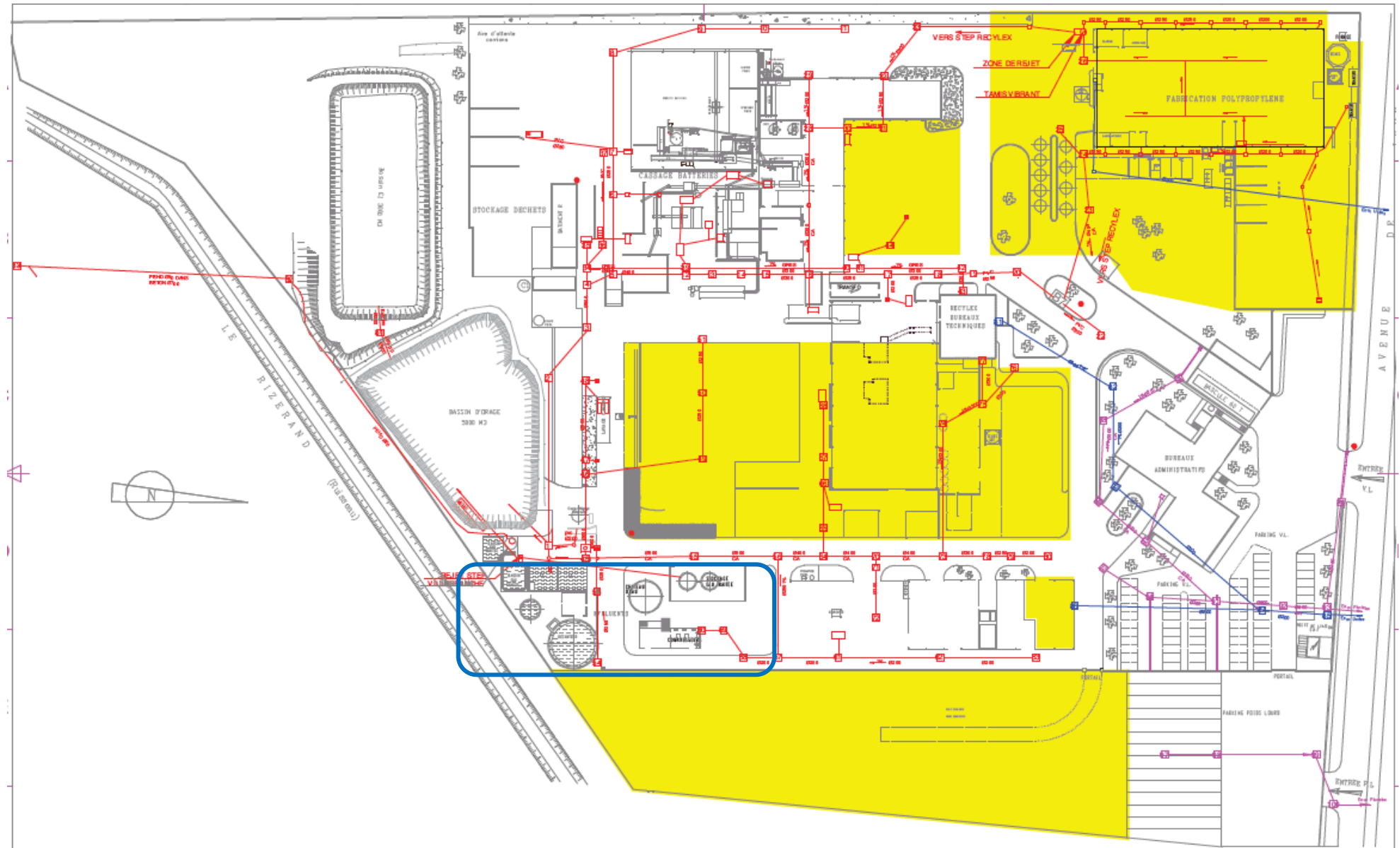
- Valeurs stables pour les végétaux
- Présence de plomb dans les aromates (thym)
 - Recommandations : lavage, épluchage, élection des jeunes pousses, mise en pot des aromates



Gestion de l'eau



Plan stations site VIL

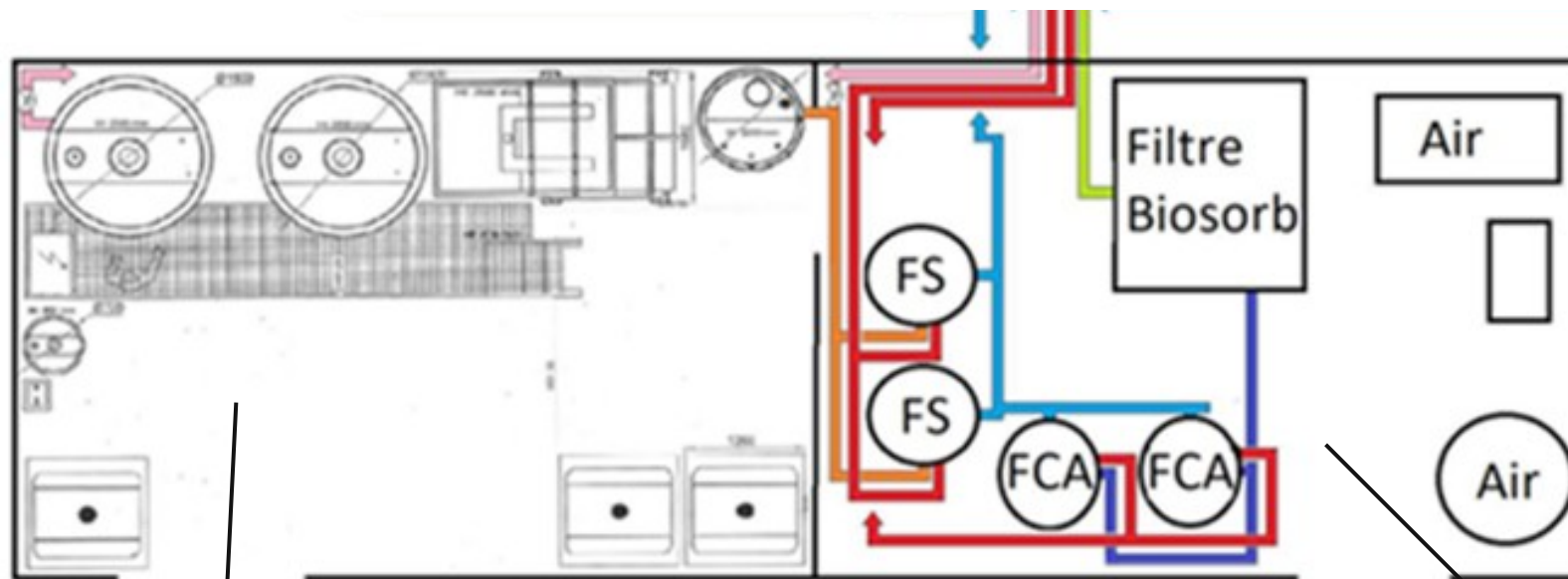




Station n°2

FCA : Filtre à charbon
FS : Filtre à sable

Mise en service avril 2023





Point situation rejets 2023

- Bridage à 150 m³/ jours
- Accord Agglomération pour 175 m³/j pour cet été (travaux bâche bassin d'orage)
- Analyses de l'eau en interne et externe avant rejet

- Bilan :
 - depuis le début des rejets (décembre 2022 à aujourd'hui) : environ **11 000m³** d'eau rejeté conforme

 - 13600 m³ réutilisé pour le passage en eaux retraitées
 - 6100 m³ réutilisé par CrP en eaux retraitées





Travaux 2023

Ajout bâche Bassin orage

(du 01/08 au 24/08)

- Nombre d'intervenant extérieur : 34
- Quantité de matière retirée : 412 T
- Coût de l'opération : **271K€**
 - 158K€ pour le nettoyage
 - 113K€ pour la nouvelle bâche





Travaux 2023

Rénovation du Décanteur

(septembre – fin octobre 2023)

- Etanchéité intérieur
 - Bac central , surverse et bac de collecte
- Béton extérieur (génie civil)
- Mise en place d'une décanteur lamellaire (30m³) pour traitement de l'eau

Coût de l'opération : 140 K€



Avant



En cours



Décanteur lamellaire



Travaux 2023

Nettoyage bassin I3000 (bassin eau retraitée)

(6 octobre 2023)

- Vidange bassin le 4/10/2023
 - Présence de traces blanches à cause de la chaux
- Nettoyage le 06/10/2023
- Stockage de l'eau retraitée dans le bassin I 3000



En cours de nettoyage



Gestion de l'eau - Budget 2023

Postes de dépenses station 2021-2022	Réalisés K€
Création nouvelle station intermédiaire	63,5
Achat + Installation cuve 100 m3	66,6
Pièce de rechange STEP (JFH)	8,2
Nouveau bassin de rétention	139,8
Rempalcement canalisation de rejet	36,3
Remplacement membrane bassin d'orage + installation vanne ecluse	28,0
Curage Bassin d'orage	225
Stations complémentaires Biosorb + 12 cartouches	23,28
Remplacement 2 cuves de stockage TK6-07	33,8
Analyseur de métaux effluents	9,24
Agencement local	45
Total	678,9

Postes de dépenses station 2022 restants	Budget engagé K€
REACTEUR INSOLUBILISATION ET PH 5000 LITRES	18
REACTEUR FLOCCULATION 5000 LITRES	14
DECANTEUR LAMELLAIRE 10 m3/heure	24
REACTEUR CORRECTION PH 1500 LITRES	13
GROUPE DE POMPAGE	7
DOSAGE DE FLOCCULANT	11
FOURNITURES ELECTRIQUE + TUYAUTERIE	12
AUTOMATISME-PROGRAMMATION	27
PASSERELLE	13
MISE EN SERVICE	4
Total	142

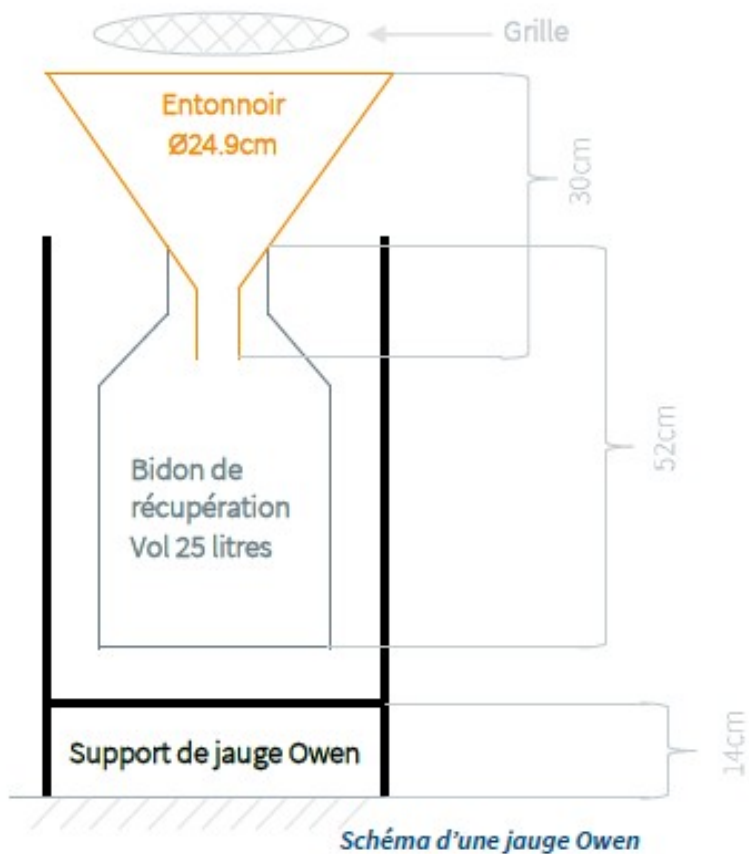
Désignation	Budget 2023 (K€)
Nom du projet	
Résine	70
Partisol	29
Renovation decanteur	140
Membrane bassin orage	130
Station complémentaire Vivlo	103
Complement resine case C1	
Buses , rampes de pulvérisations TM1	-
AVANCEMENT GLOBAL	472

Emissions diffuses



Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site

Jauge Owen : Les pluies sont collectées. La quantité de métaux est mesurée dans le liquide récupéré par un laboratoire indépendant.



Implantation des jauges Owen

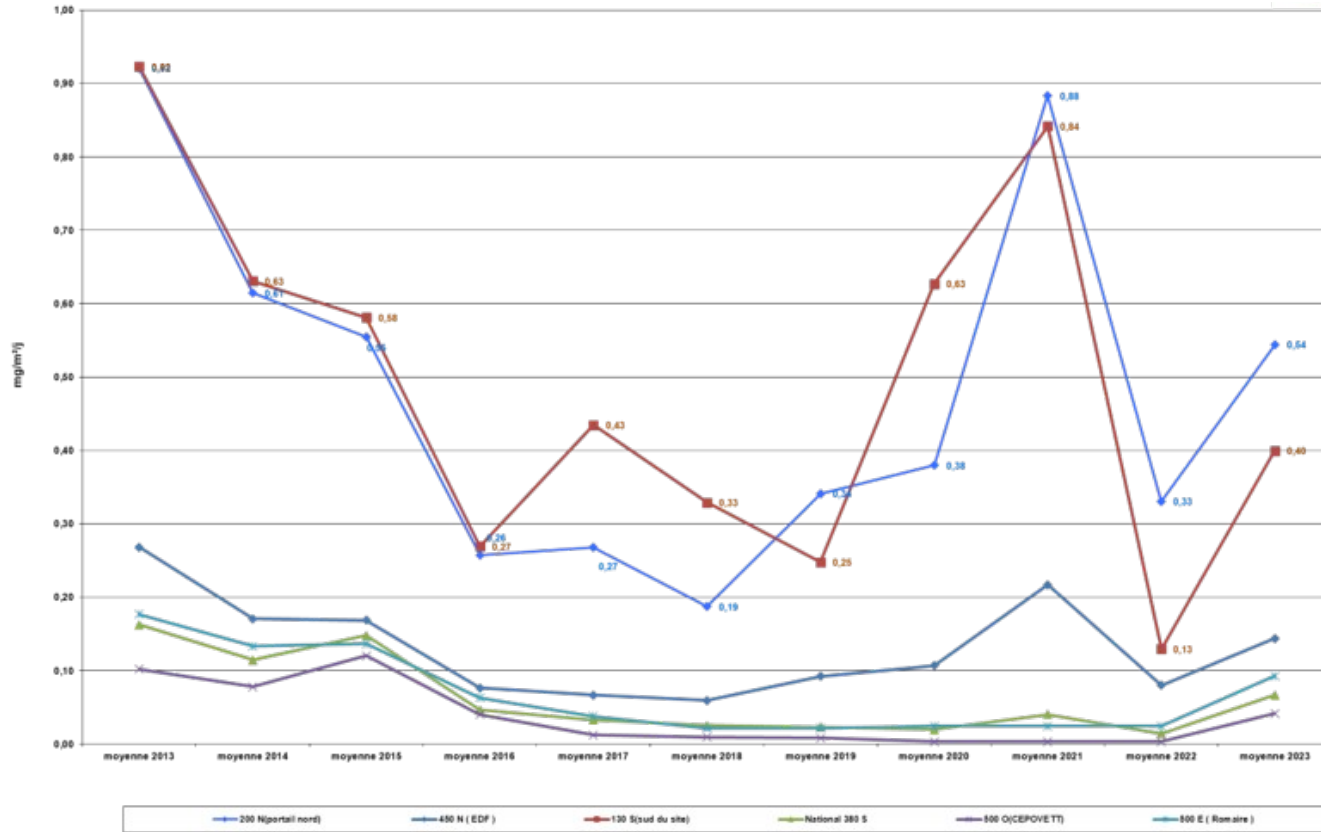
Les mesures 2023 montrent une concentration en plomb significativement inférieure à la limite réglementaire



Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site

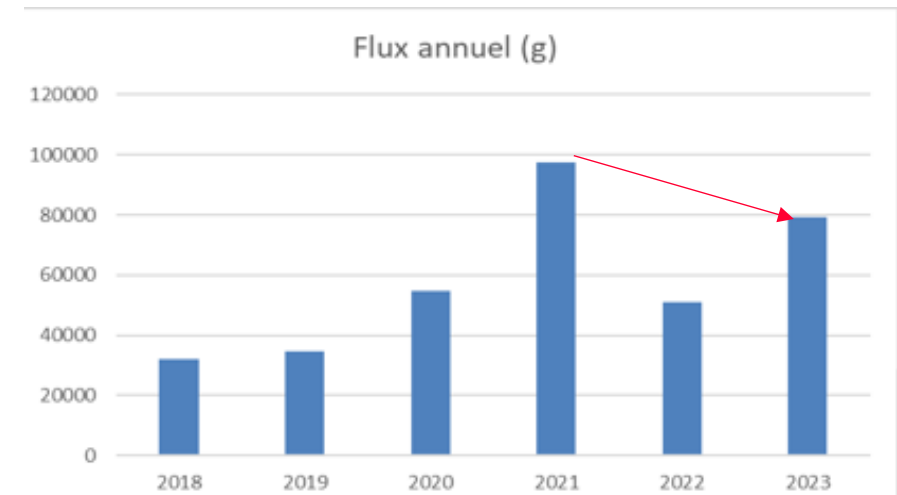
Campine

VILLEFRANCHE - Evolution jauges OWEN



AP : Emission plomb dans l'air (diffus et canalisé)

- 80kg/an en 2023
- 50kg/ an en 2024





Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site

Partisol : Les partisols filtrent en continu l'air ambiant de la zone d'implantation. Les résultats sont analysés une fois par mois par un laboratoire indépendant.

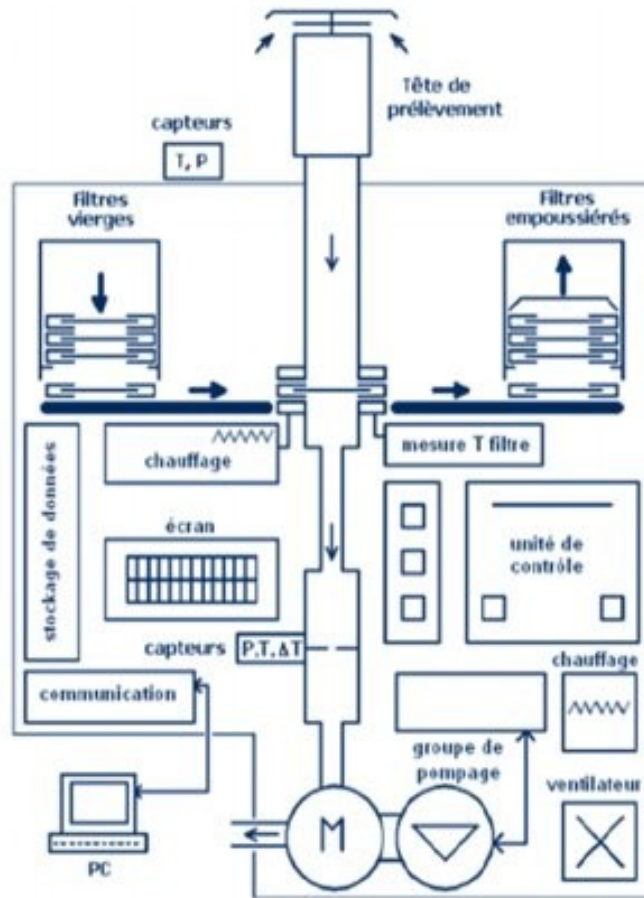


Illustration du fonctionnement d'un Partisol



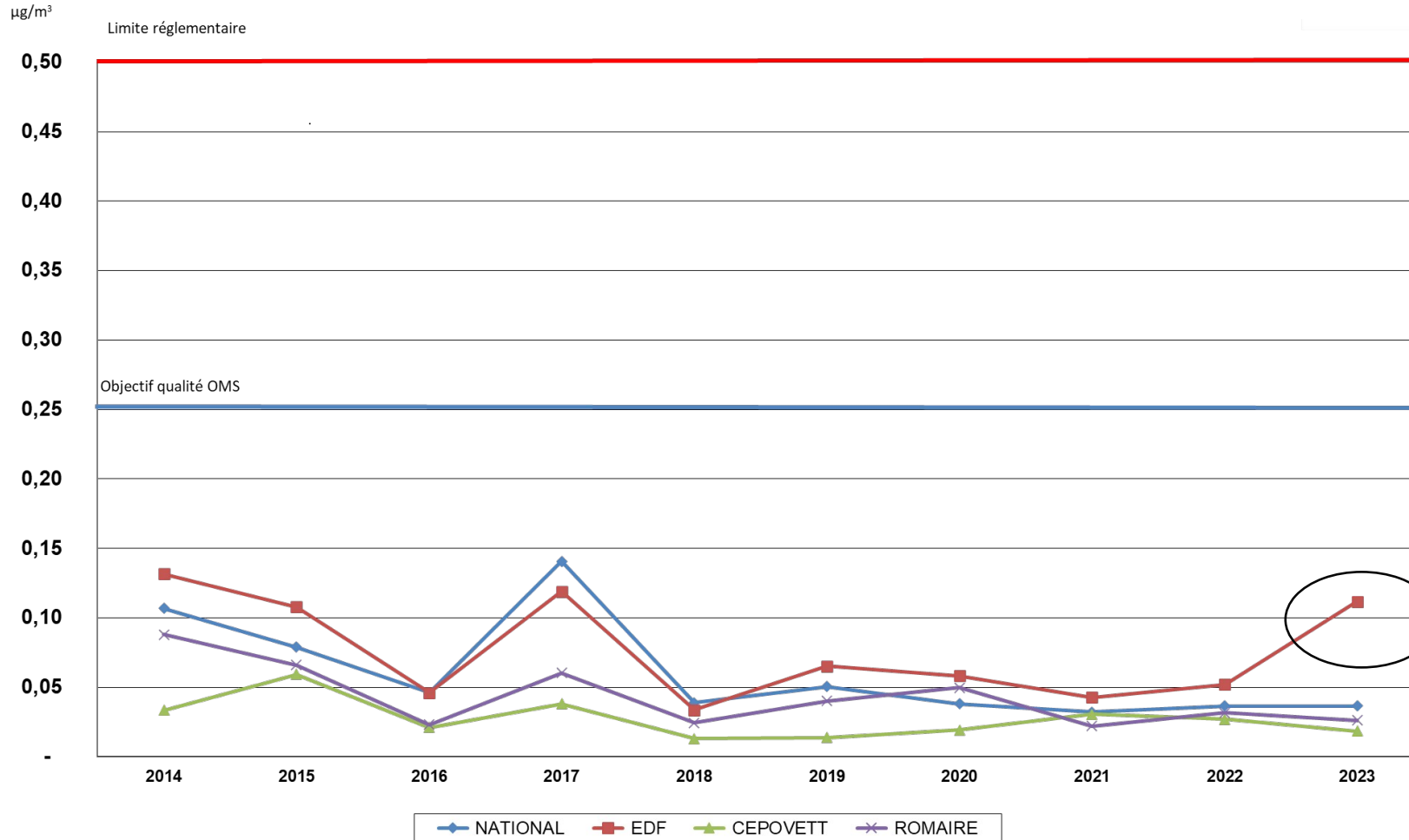
Illustration du positionnement des Partisols autour du site.

Les mesures 2023 montrent une concentration en plomb inférieure à la limite réglementaire



Résultats air (partisols)

Campine Evolution des contrôles d'air (PARTISOL PLUS)



Remplacement du 3^{ème} partisol (500 O) fin octobre

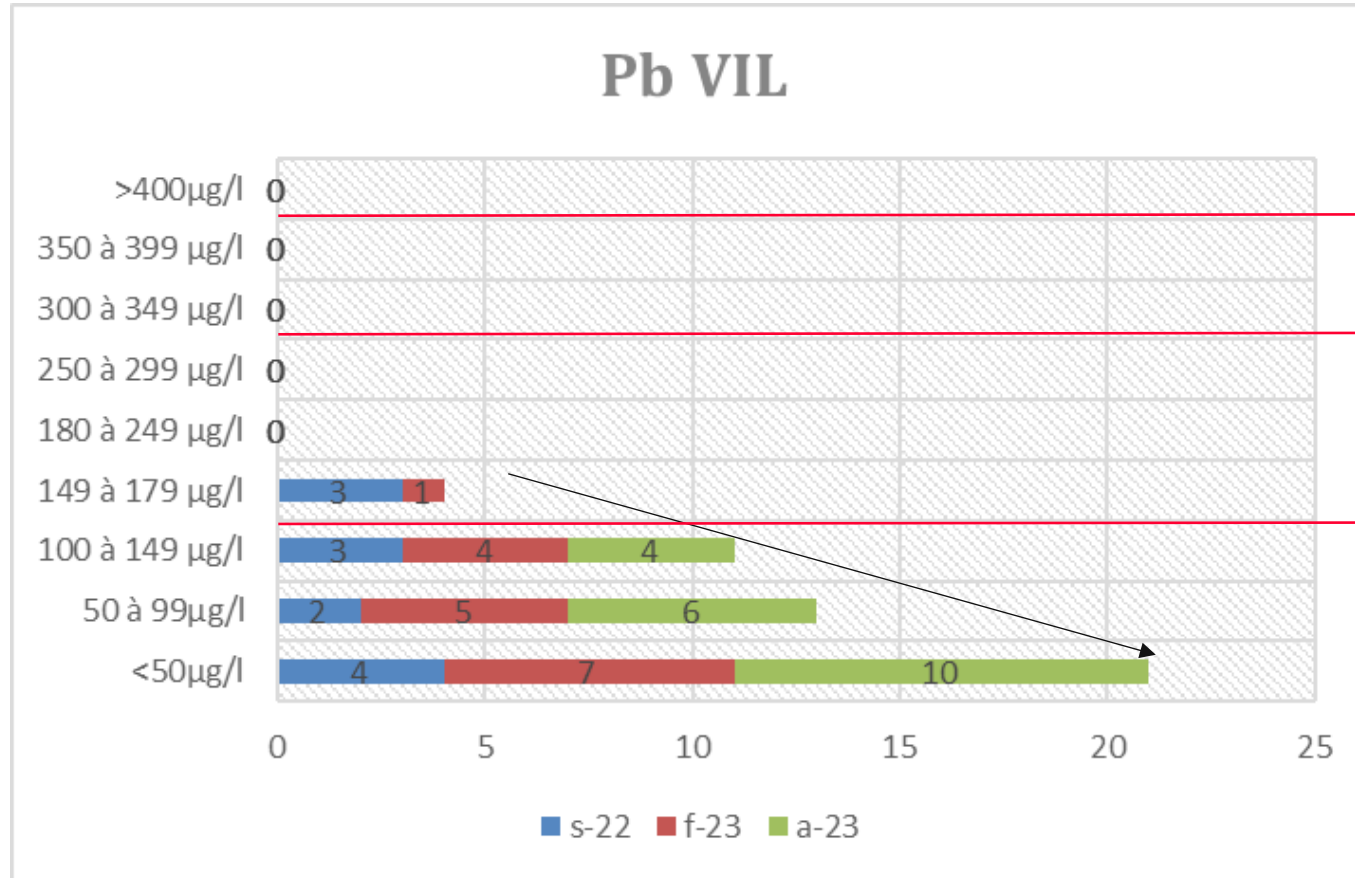
Remplacement du 4^{ème} partisol (380 S) en 2025

Changement de zone du partisol EDF sur notre site

Plombémie site



Résultats Plombémie VIL



Seuil Homme (400µg)

Seuil Femme (300µg)

Seuil interne Campine H/F (150µg)

Mises en demeure



Canalisations

Situation :

28/09/2022 – Rapport mise en demeure

- La société Campine France ne dispose pas d'un état des lieux exhaustif de l'état de ses canalisations enterrées malgré le démarrage de la campagne vidéo-inspection menée dès le mois de février 2021 ;
- La société Campine France ne dispose pas d'une interprétation des résultats de cette campagne ni d'un échéancier des travaux à effectuer pour traiter les parties de canalisations fissurées ou endommagées



Canalisations

Réponses Campine France:

02/10/2023 : résumé « non technique » du rapport de ITV sur l'interprétation des travaux effectués et justifications → en cours

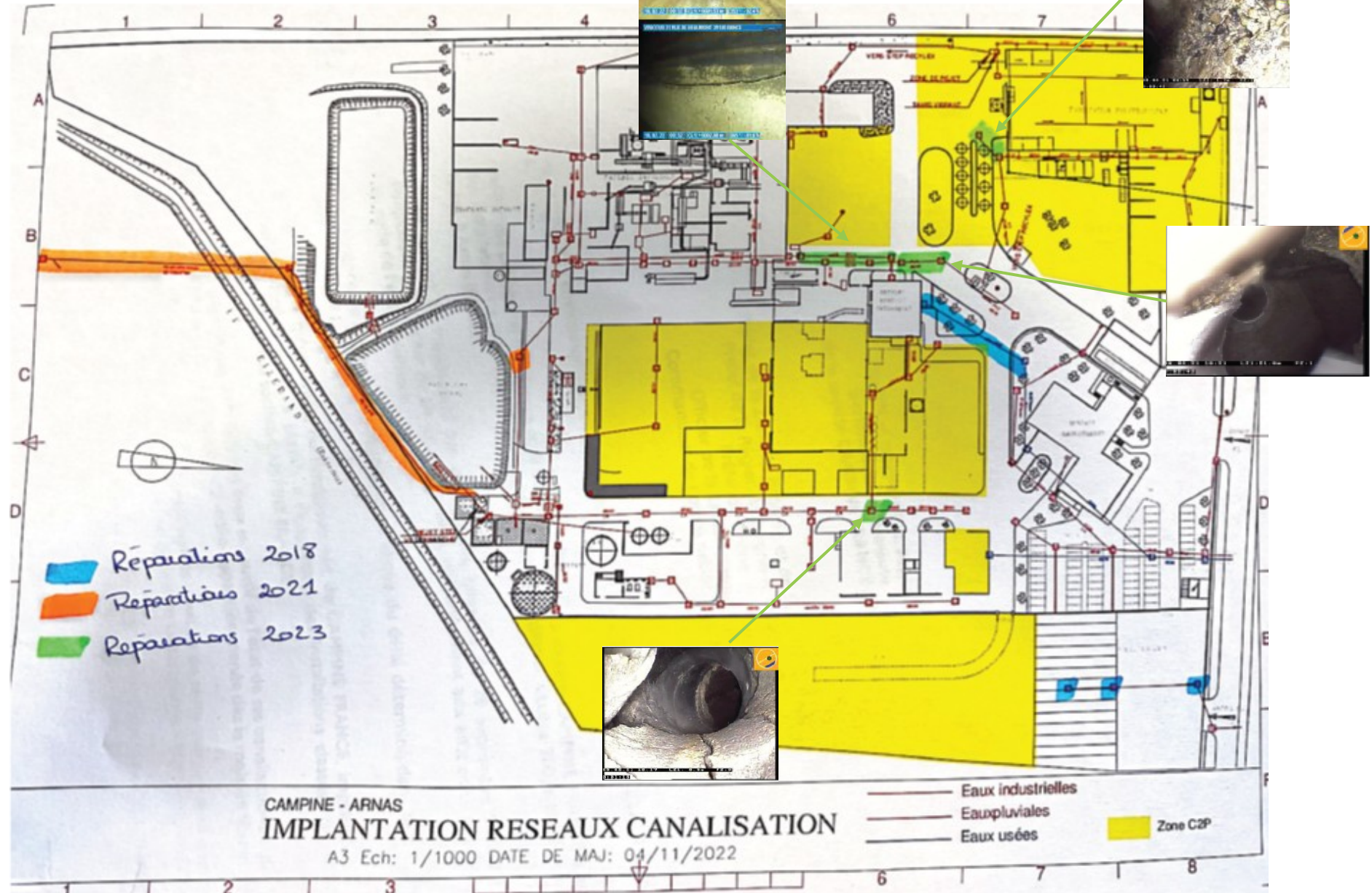
09/05/2023 : 2^{ème} justification levée mise en demeure → rejetée

29/03/2023 : Portée à connaissance sur la mise en conformité de conduites et regards

06/12/2022 : 1^{ère} justification levée mise en demeure → rejetée



Canalisations

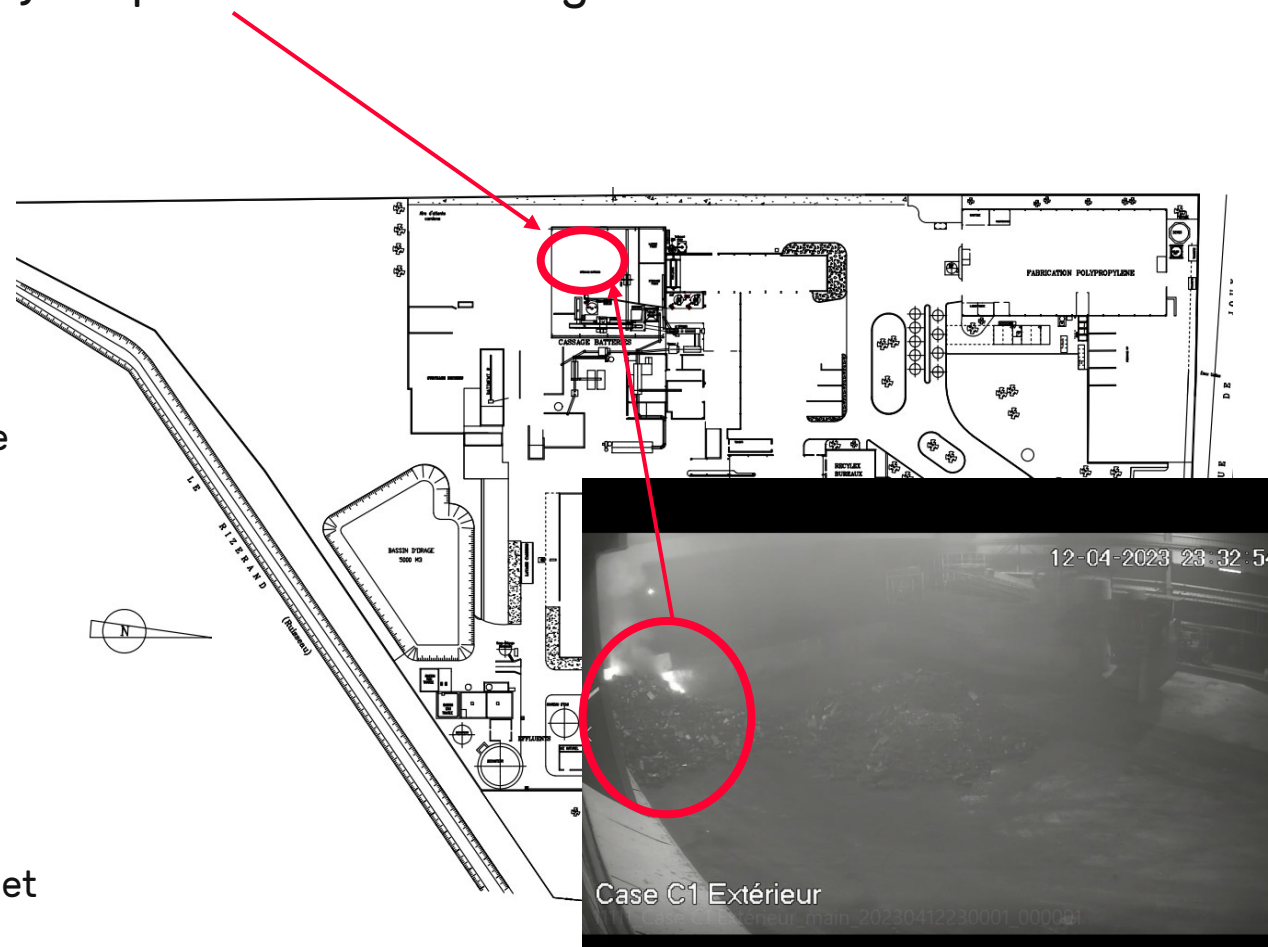




Gestion des situations d'urgences

Situation : 12/04/2023 (hors heures ouvrées) : Départ feu hall stockage batterie

- 22h20 détection incendie campine (caméra)
- 22h45 : Securitas , levée de doute + 1 appel du numéro d'astreinte Campine
- 23h55 : Appel des pompiers
- 23h03 : Intervention des pompiers et police car aucune réponse de la boucle d'astreinte + appel de C2P pour le cadre d'astreinte et Securitas pour le numéro d'astreinte qui décroche
- 23h34 : Intervention des pompiers avec lance incendie (vu caméra campine)
- 23h50 : Arrivée du cadre d'astreinte CAMPINE sur site
- 00h05 : Arrivée de l'agent d'astreinte Campine sur site
- 00h18 : Feu maîtrisé par les pompiers
- 00h30 : Entrée en zone de l'agent d'astreinte
- 1h30 : fin intervention des pompiers
- 2H : Départ de l'agent d'astreinte
- 2H35 : départ du cadre d'astreinte pour contrôle du site et tournée Securitas





Actions immédiates

- Arbre des causes + recensement informations pour constitution des dossiers admin auprès des autorités et en internes
- Mise à jour des numéros de téléphone pour SECURITAS
- Analyse de l'eau du bassin d'orage (émulseur)
- Arrêt immédiat de rejet en continu :
 - Attente d'une semaine pour stabilisation STEP
 - Analyse de l'eau de rejet quotidien + attente validation aggro pour rejet
 - Reprise des rejets continus le 05/05/2023
- Récupérations des Jauges owen + Partisol pour analyses
- Réunion RETEX interne (Belgique + France) le 26/04
 - Organisation astreinte
 - Nombre de personne
 - Connaissance de la quantité de stockage à la fin de journée



Gestion des situations d'urgences

28/04/2023 – Rapport de visite d'inspection de l'incident

06/06/2023 – AP mise en demeure

- La société Campine France dispose d'un délai de 3 mois pour respecter ses obligations relatives à la mise en œuvre effective de son POI, fixées au 8.8.5.2 de l'AP du 26/03/2019;
- Ceci implique pour Campine France d'effectuer la révision de son POI commun avec CrP et d'obtenir l'engagement de la direction de Campine France de renforcer/compléter l'astreinte technique actuelle, comme le demande l'arrêté ministériel du 26/05/2014 modifié.

16/05/2023 – RETEX situation avec l'ensemble des autorités à la sous-préfecture VIL

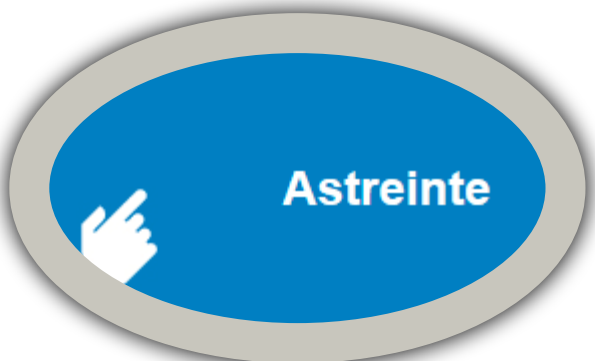
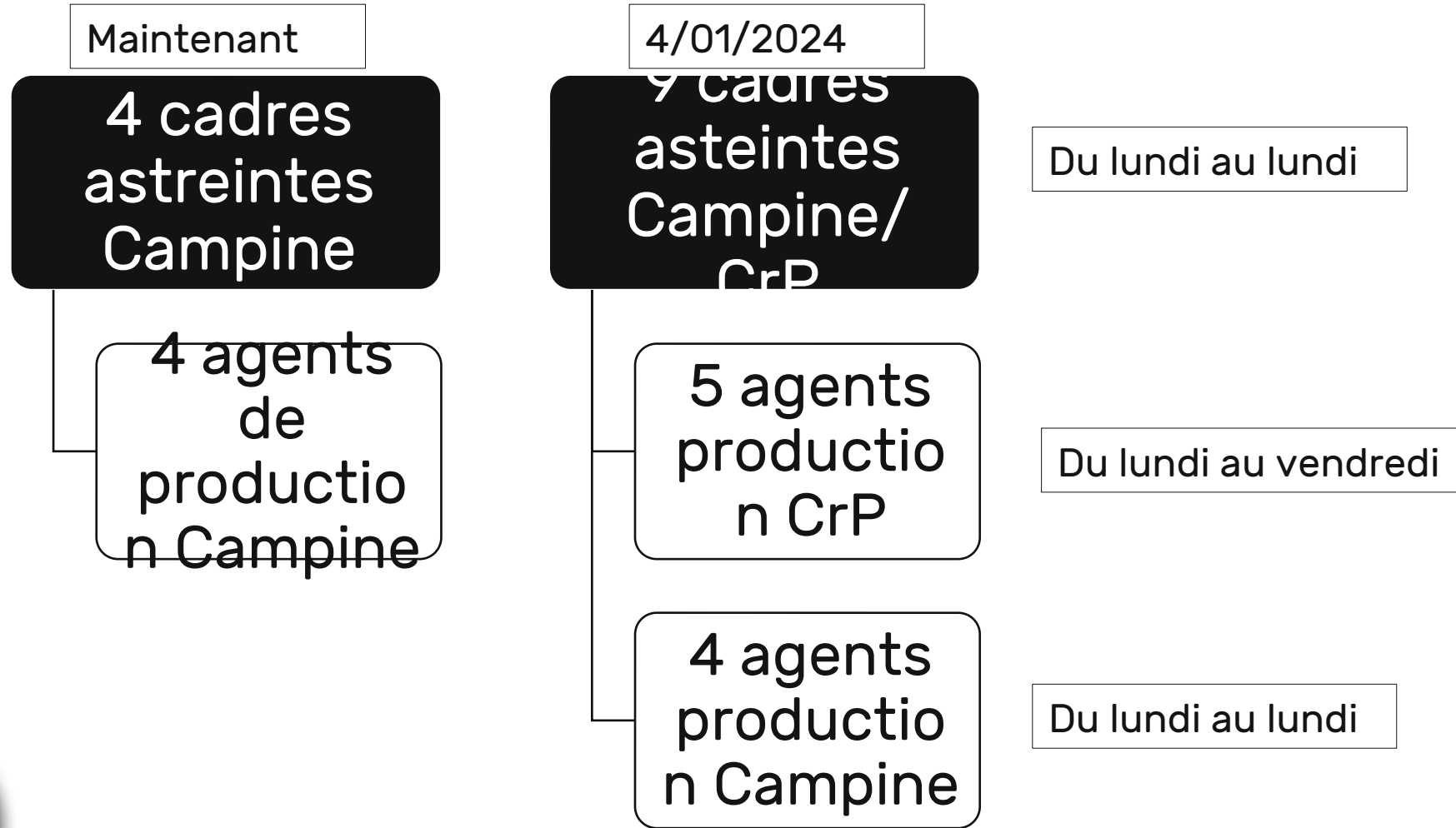


Finalisation process gestion situations urgences

- 27/07/2023 : 1^{ère} réponse pour la levée de mise en demeure + calcul D9
 - Manque : nombre de personne dans l'astreinte
 - Date de formation
 - Signature accord d'astreinte entre Campine et CrP
- 12/09/2023 : Validation du calcul D9
- 06/10/2023 : 2^{ème} justification pour la levée de mise en demeure → en attente
 - Présentation de l'accord astreinte signé
 - Révision du POI à partir du 16/10/23 avec l'organisme CNPP
 - Formation par le CNPP des 9 cadres d'astreintes et 9 agents production (Campine France et CrP) le 12/12/2023.
 - + 2 exercices de mise en situation
 - Mise en place de la nouvelle équipe d'astreinte à partir du 04/04/2024
 - Stockage matière à 3m maximum de hauteur



Organisation équipe astreinte (hors heures ouvrées)



Klik op de buitenrand en ga naar het menu 'Invoegen' > 'Afbeelding'

